



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 81.1 (1981), p. 3-10

Michel Dewachter

Nubie - Notes diverses (III). §§ 9 à 11. [§ 9. - Liens entre la Moyenne Égypte et la Nubie pouvant être versés au dossier de la route par Dakhla. § 10. - La plaque Marseille Inv. 236. § 11. - Un fragment de bas-relief prélevé à Kalabcha en 1841-1842] [ave

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724709667	<i>Palais et Maisons du Caire IV</i>	Bernard Maury, Alexandre Lézine
9782724710489	<i>BCAI 38</i>	
9782724710021	<i>Athribis VIII</i>	Carolina Teotino
9782724710069	<i>Gebel el-Zeit III</i>	Georges Castel
9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90-100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)

AVANT-PROPOS

Le centième anniversaire de la fondation de l'« Ecole du Caire », devenue en 1898 l'Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO), a été célébré en Egypte du 8 au 12 Janvier 1981; puis à Paris le 21 Mai 1981 à l'occasion de l'inauguration de l'exposition présentée au Palais de Tokyo « Cent ans de Fouilles Françaises en Egypte, 1880-1980 — Ecole du Caire (IFAO) - Musée du Louvre ».

L'importance de cette commémoration a été évoquée déjà dans plusieurs ouvrages.

Une plaquette en français et en arabe, « *Centenaire de l'Ecole du Caire (IFAO)* » rappelle les cérémonies proprement dites : discours, historique de l'Ecole, évocation de l'exposition au Palais Mounira sur le thème « Cent ans de Recherches en Egypte — L'Ecole du Caire 1880-1980 ».

Un catalogue illustré, en français et en arabe, a été édité sous le titre *Centenaire de l'IFAO*, pour l'exposition présentée au Musée du Caire par l'Organisme des Antiquités avec la collaboration de l'Institut, du 8 Janvier au 12 Février 1981.

Un volume de la Bibliothèque d'Etude de l'IFAO, édité par Nicolas Grimal, sous le titre *Actes de la Table Ronde*, réunit les communications présentées à la Table Ronde tenue du 8 au 13 Janvier 1981, au Centre Culturel français, sur le thème « Prospection et sauvegarde des Antiquités de l'Egypte ».

Pour l'exposition du Palais de Tokyo, un catalogue a été imprimé, qui évoque à propos des objets présentés, les fouilles d'où ils proviennent.

Le *Livre du Centenaire* (MIFAO, t. CIV) était solennellement remis le 10 Janvier 1981 à Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing, qui représentait le Président d'Honneur des cérémonies. Ce volume contient uniquement des articles écrits par les pensionnaires ou anciens pensionnaires de l'IFAO, en témoignage de la vitalité scientifique de l'« Ecole » dans tous les domaines qui touchent à l'histoire de l'Egypte, de la préhistoire aux époques pharaonique, hellénistique et romaine, copte et islamique.

Cependant, pour marquer de façon durable l'événement scientifique que fut la création de l'IFAO, il était souhaitable que de nombreux autres chercheurs aient la possibilité de participer à une œuvre collective célébrant cet événement. C'est chose faite avec le présent volume, ainsi qu'avec le tome XVII des *Annales Islamologiques* qui évoque lui aussi, mais dans son domaine propre, les cent ans d'existence de l'IFAO.

Le Caire, Avril 1981

Jean VERCOUTTER

I. — ÉGYPTOLOGIE.

1. ÉTUDES

2. DOCUMENTS ET FOUILLES

NUBIE — NOTES DIVERSES (III)⁽¹⁾

§§ 9 à 11

Michel DEWACHTER

§ 9. — LIENS ENTRE LA MOYENNE ÉGYPTÉ ET LA NUBIE POUVANT
ÊTRE VERSÉS AU DOSSIER DE LA ROUTE PAR DAKHLA.

Tout récemment, Jean Vercoutter a montré que, lors de son troisième voyage au Pays de Yam, Hirkhouf passa vraisemblablement par l'oasis de Dakhla, plutôt que par Khargeh, et que c'est probablement dans la région de Siout, ou de Manfalout, qu'il abandonna le fleuve pour prendre la piste⁽²⁾. Cette nouvelle façon de voir ouvre de nombreuses perspectives et invite à mettre en évidence tout document qui pourrait témoigner, de près ou de loin, d'une relation privilégiée et suivie entre la Moyenne Égypte et la Nubie. A ma connaissance, ces monuments sont moins nombreux que l'on pourrait s'y attendre surtout pour le Nouvel Empire, c'est pourquoi j'ai cru utile d'attirer l'attention sur deux monuments du règne d'Aménophis III.

C'est d'abord sur la statuette d'un vice-roi de Nubie, Mérimès⁽³⁾, que sont invoqués : « Oupouaout du Sud qui gouverne le double Pays, Mérimoutef, Ipipet, seigneurs de Kha'yt ». L'origine de cette statuette Vienne Inv. 36⁽⁴⁾ n'est pas connue mais la mention des divinités Mérimoutef et Ipipet *seigneurs de Kha'yt* permet de croire qu'elle fut préparée pour un sanctuaire de Manqâbad, localité voisine d'Assiout et où Oupouaout du Sud qui gouverne le Double Pays était aussi vénéré⁽⁵⁾. L'extrême rareté des monuments des Fils royaux de Nubie à avoir été retrouvés en dehors du territoire contrôlé par le

(1) Pour les précédentes notes de cette série nubienne : §§ 1 à 5, cf. *BIFAO* 70, 1971, p. 83-117, pl. XXVI; §§ 6 à 8 : *BIFAO* 79, 1979, p. 311-326, pl. LV.

(2) Cf. « Balat et la route de l'Oasis », in *Colloque International du CNRS — Axes prioritaires des recherches égyptologiques, Grenoble 1979*, vol. I (sous presse).

(3) A propos du personnage, voir en dernier

lieu, I. Müller, in *Schriften zur Geschichte und Kultur des alten Orients* 13, 1977, p. 325-329.

(4) Von Bergmann, *RT* 12, p. 1-2; Z. Topazada, *Les provinces d'Égypte à la fin de la XVIII^e dynastie* (thèse Paris 1975), p. 271; Dewachter, *Répertoire des monuments des vice-rois de Kouch* (Thèse Paris 1978), vol. I, p. 132-135, *Doc. 115*, pl. X-XII.

(5) *GDG* IV, p. 166; Gardiner, *AEO* II, p. 76*.

vice-roi est telle ⁽¹⁾ que l'on doit s'interroger sur la nature du lien qui put exister entre Mérimès et Kha'yt/Manqâbad. Était-il originaire de cette localité et le nom Mérimès fut-il même formé à partir de celui de Mérimoutef, patron de Kha'yt ? Ce n'est pas impossible mais il n'est pas exclu, toutefois, que Mérimès qui choisit d'être enseveli à Thèbes n'était peut-être finalement pas originaire de Kha'yt; dans ces conditions, c'est dans la fonction de Mérimès qu'il faudrait chercher l'explication du choix particulier des divinités de Kha'yt pour cette inscription privée, ce qui traduirait un lien entre Kha'yt et la Nubie, d'où l'hypothèse que cette localité était peut-être voisine de l'embranchement de la piste conduisant vers la province méridionale.

Dans cet ordre d'idées, et de la même époque, il faut rappeler également l'existence d'une inscription estampée sur plusieurs briques d'une construction retrouvée en 1910 à Kouban : « *Neb-Maât-Rê [aimé de] Oupouaout du Sud qui gouverne le Double Pays* » ⁽²⁾. Une telle inscription nommant en Basse Nubie une divinité de Moyenne Egypte est tout à fait exceptionnelle et il est étonnant qu'elle n'ait pas plus été remarquée car ces briques estampées attestent bien qu'une chapelle, au moins, fut, à Kouban, consacrée à la divinité d'Assiout.

Ces deux exemples et l'existence à Kawa, pendant le règne de Toutânkhamon tout au moins, du culte de l'Amon de Tehne ⁽³⁾ me paraissent bien témoigner d'une relation privilégiée entre la Moyenne Egypte et la Nubie et pourraient être à verser au dossier de la question du point de départ de la route conduisant de Moyenne Egypte au Soudan. Ces faits ne peuvent pas être confondus avec des emprunts aux grandes listes officielles de divinités comme, par exemple, la mention à Amada de Bata Seigneur de Saka ⁽⁴⁾ ou la représentation à Abou Simbel des divinités de Kha'yt/Manqâbad ⁽⁵⁾, ou même les attestations de Thot *Hnty T³-Sty* : expression dans laquelle on a voulu, un peu trop rapidement, voir la marque d'une implantation en Nubie du dieu Thot ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Thèbes et Abydos étant mises à part naturellement, on ne connaît actuellement qu'un seul autre cas en dehors de Manqâbad : Bubastis, précisément la ville d'origine des vice-rois Hori I et Hori II.

⁽²⁾ Firth, *Archaeological Survey of Nubia-Report for 1910-1911*, p. 238 et fig. pl. 2 d; PM VII, p. 83.

⁽³⁾ Yoyotte, *RdE* 7, p. 193. A ce propos je me demande si le *mr ḥswt rsywt* Khay nommé à l'époque de Toutânkhamon à Kawa (cf. PM VII, p. 181) n'est pas identique au *mr ḥswt rsywt* Khay, connu lui par des blocs inédits provenant d'une

tombe de Tounah el Gebel et que J. Berlandini, qui doit les publier, classe à la fin de la XVIII^e dynastie. Si mon hypothèse est juste, ce serait très vraisemblablement ce Khay qui aurait favorisé l'introduction à Kawa du culte de l'Amon de Tehne.

⁽⁴⁾ PM VII, p. 69 et Barguet, Dewachter, *Le temple d'Amada II*, Le Caire CEDAE 1967, pl. XXVI, C 40.

⁽⁵⁾ Gauthier, *l.c.*, Gardiner, *l.c.*

⁽⁶⁾ Cf. Ch. Kuentz, Ch. Desroches-Noblecourt, *Le petit temple d'Abou Simbel I*, 1968, p. 196, n. 273.

§ 10. — LA PLAQUE MARSEILLE INV. 236.

L'importance des moyens et des concours mis en œuvre lors de la Sauvegarde des monuments de Nubie autorisait à croire qu'un soin particulier, à défaut de l'établissement d'un corpus systématique, serait accordé en priorité à l'édition des plus intéressants monuments nubiens qui, depuis le siècle dernier, se trouvent dispersés à travers plusieurs musées : il n'en fut malheureusement rien et la tâche demeure ⁽¹⁾. Aussi, la Nubie ne bénéficiant plus aujourd'hui du même souci, appartient-il désormais à chacun d'entre nous de signaler de façon appropriée tous ces éléments d'un même puzzle; Le bloc de Marseille et le fragment de Rodez ⁽²⁾ s'inscrivent dans cette perspective ⁽³⁾.

Le monument conservé au château Borély est, en fait, une simple plaque rectangulaire ⁽⁴⁾ de grès dont l'épaisseur varie entre 4,5 et 5 cm. et ne présentant au dos aucune trace d'éminçage récent. Le décor gravé en creux est simplement constitué par les cartouches, seconde manière, de Merenptah-Siptah ⁽⁵⁾ (Pl. I). Ce bloc est arrivé à Marseille avec la collection Clot Bey et c'est C.J. Penon qui nous apprend que cette « stèle » a été trouvée dans « la Haute Nubie » ⁽⁶⁾. Le matériau et les dimensions des cartouches permettent, en sus, de croire que cette plaque aurait pu être prélevée d'un cintre de stèle royale ou privée, de la partie médiane d'un linteau privé, ou du décor d'un temple mais, avec raison, Petrie y a reconnu une plaque d'un dépôt de fondation.

La titulature de Mérenptah-Siptah a déjà été relevée à Amada, Abou Simbel et Bouhen mais elle n'a pas encore été signalée au-delà de la Seconde cataracte; aussi, l'indication

⁽¹⁾ L'intérêt présenté par certains de ces monuments a parfois pourtant été signalé, comme par exemple la chapelle Brit. Mus. 476 : cf. *BIFAO* 70, 1970, p. 92 et n. 2-5.

⁽²⁾ Voir, *infra*, § 11.

⁽³⁾ Pour ma part, j'ai déjà eu l'occasion de commenter deux pièces de l'ancienne collection Saint-Ferriol : « Un fragment de bas-relief du temple d'Amada retrouvé au Musée de Grenoble », in *Archeologia* 59, juin 1973, p. 69-71 et « Le fragment de statue méroïtique du Musée de Grenoble », in *BIFAO* 79, 1979, p. 321-326, pl. LV.

⁽⁴⁾ L. 0,23 m.; H. 0,42 m. Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à Mme S. Bourlard-Collin qui m'a autorisé à publier ce fragment.

⁽⁵⁾ Cf. Maspero, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, 1889, p. 23, n° 36; Id., *RT* 13, 1891, p. 122, n° 36; *GLR* III, p. 142, n. 3; M. Nelson, *Catalogue des antiquités égyptiennes*, 1978, p. 22, n° 6; Petrie, *Six temples*, p. 16-17.

⁽⁶⁾ Cf. *Catalogue d'antiquités égyptiennes du Docteur Clot Bey*, Marseille 1861, p. 15, n° 28; origine niée par Petrie (*l.c.*) et PM II², p. 429.

« Haute Nubie » mérite-t-elle d'être notée car a priori il n'y a pas de raison de mettre en doute l'origine donnée par Penon. Notons cependant que Clot Bey n'a probablement pas recueilli lui-même le fragment sur place car ce n'est pas lui, mais Gaetani, qui en 1838-1839 accompagna Méhémet Aly au Soudan, et d'ailleurs tout porte à croire que Clot Bey ne dépassa jamais Philae⁽¹⁾; s'agit-il d'un envoi de Vaudey ?

Enfin, on se gardera bien de verser ce texte au dossier du voyage en Nubie de Siptah car, comme l'a montré S. Donadoni⁽²⁾, il n'y a plus de raison de croire que le roi en personne vint en Nubie. En revanche tout indique, maintenant, que le chancelier Bay alla au moins jusqu'à Bouhen⁽³⁾ et cette tournée d'inspection doit certainement être à placer en l'an 3 de Siptah⁽⁴⁾. Il est alors probable que le bloc de Marseille ait un rapport avec cette inspection et son dépôt doit donc avoir été fait pendant la vice-royauté de Séthy et non au début de celle de Hori I dont, on le sait, un monument⁽⁵⁾ a été retrouvé à Amara, alors que la présence de son successeur a été notée à Soleb⁽⁶⁾ : deux sites qui s'accorderaient mieux avec l'indication : « Haute Nubie » fournie par Penon. L'existence d'une telle plaque permet donc de songer à des travaux ordonnés par Bay dans un temple nubien, Bouhen peut-être ?

⁽¹⁾ Voir J. Tagher, *Mémoires de Clot Bey*, 1949, p. 383.

⁽²⁾ Cf. « Il Viaggio in Nubia di Ramessese Siptah », in *Studi Classici e Orientali* VI, 1956, p. 109-111.

⁽³⁾ Cf. Caminos, *The New Kingdom Temples of Buhen*, I, p. 72, pl. 84-85; H.S. Smith, *The Fortress of Buhen*, 1976, p. 201, 214.

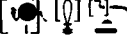
⁽⁴⁾ Pour les monuments de Bay, voir en dernier lieu : R. Drenkhahn, *Die Elephantine-Steile des Sethnacht*, *Äg. Abh.* 36, 1979, p. 43-44; pour le sujet qui nous occupe, on y ajoutera, d'une part, la stèle de Bouhen identifiée par H.S. Smith (*l.c.*) et, d'autre part, une stèle inédite laissée à l'intérieur du grand temple d'Abou Simbel (CEDAE, E 25 = cl. 2348 à 2353) qui paraît bien être la copie de la stèle d'Amada et comme elle fut gravée par le chef des archers Piay : un personnage vraisemblablement identique au Directeur du trésor, originaire de Mendès (cf. B.v. Bothmer, in *Mendes I*, 1980, p. x), qui vint en Nubie en l'an 3 de Siptah (cf. Caminos, *o.c.*, p. 29-30, pl. 31, 33,

p. 27 n. 2, 33-34, pl. 40) et que je proposerais de reconnaître dans le propriétaire d'une statue trouvée à El-Chobak près de Tell el-Yahoudieh (Caire JE 46763 : cf. Daressy, *ASAE* 20, 1920, p. 161-165).

⁽⁵⁾ Stèle Stockholm E 1393 : *KRI* V, 2. La seconde stèle que, selon Habachi (*LdÄ* III, col. 640, n. 128), Hori I aurait encore laissée à Amara pendant le règne de Sethnakht n'existe pas.

⁽⁶⁾ Habachi, *o.c.*, col. 2-3 et n. 4. Il n'est d'ailleurs pas complètement exclu que cette inscription de Soleb ne nomme pas tout autant le vice-roi Hori I. Quant à l'attribution à Hori II (*Id.*, *ibid.*, n. 6) d'un groupe statuaire retrouvé à Kawa (PM VII, p. 184), elle est loin d'être certaine car le fils royal Hori, époux de Noubemhat, nommé sur ce monument du Moyen Empire n'est pas obligatoirement un vice-roi, donc une usurpation du Nouvel Empire, et l'on connaît des Fils royaux de ce nom pour l'époque à laquelle le monument fut exécuté : ainsi les deux stèles signalées in *GLR* II, p. 128 n° 19 et n. 1.

§ 11. — UN FRAGMENT DE BAS-RELIEF PRÉLEVÉ À KALABCHA EN 1841-1842.

Le Musée Fenaille ⁽¹⁾, à Rodez, conserve un fragment de bas-relief en grès, décoré en relief levé polychrome, montrant les vestiges d'un roi faisant l'offrande du vin ⁽²⁾ (Pl. II, A). Les signes gravés derrière la tête du roi :  appartiennent bien entendu à la fin d'une légende : « [toute protection, toute vie, toute force, étant derrière lui] comme Rê éternellement » et leur disposition indique qu'ils accompagnaient une autre image du roi orientée, elle, en sens inverse de celle-ci et bien plus petite car le module de ces signes est inférieur à celui du signe-S³ gravé immédiatement derrière la tête du roi. Ce fragment provient donc d'une paroi de temple, et le prélèvement sur le mur, plutôt qu'à partir d'un bloc errant est confirmé par l'irrégularité du contour et, surtout, par la faible épaisseur actuelle du bloc : 7,2 cm.

Un ancien catalogue de la collection précise que ce bas-relief de Rodez ornait autrefois « les parois du temple de Kalabschi en Nubie » ⁽³⁾ et le procès-verbal de la réunion de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, en date du 10 avril 1842, précise que le fragment et quatre vases canopes ⁽⁴⁾ ont été offerts à ladite Société par M. Amans Tarayre ⁽⁵⁾.

A l'étude, le style du bloc de Rodez s'apparente tout à fait à la décoration romaine de Kalabcha mais présente des différences avec les bas-reliefs qui y furent exécutés à l'époque ptolémaïque ⁽⁶⁾. Par ailleurs, grâce à la présence sur ce bloc de la fin de la légende aux signes de petit module, et les endroits où, dans un temple, le roi peut être figuré en deux directions opposées dans deux tableaux voisins étant rares, on pouvait espérer repérer l'emplacement exact de la paroi d'où le bloc de Rodez fut détaché et, de la sorte, d'une part en préciser sa date et, d'autre part, compléter la restitution du décor du mur endommagé.

⁽¹⁾ Je remercie Michel Pezin qui m'a donné l'idée d'aller examiner la petite collection égyptienne de Rodez. M. Louis Balsan, Conservateur, m'y a réservé le meilleur accueil et il a bien voulu exécuter l'excellente photographie reproduite ici.

⁽²⁾ Inv. 289. L. 0,74 m.; H. 0,515 m.; ép. 0,072 m.

⁽³⁾ L. M[asson], *Guide au Musée de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, II^e partie, 1884, p. 49, n° 289.

⁽⁴⁾ Inv. 290-292. Le n° 290 n'est pas en calcaire

mais en albâtre : il s'agit du canope de Douamouf (H. 0,37 m.) préparé pour un certain Pairkep , aucun titre indiqué, dont la mère était Taredet (?) ou Tared(se)cha(t) ? .

⁽⁵⁾ Id., *ibid.*, p. 50-51.

⁽⁶⁾ Pour ces derniers : PM VII, p. 19-20, 274; De Meulenaere, « Ptolémée IX Sôter II à Kalabcha », in *CdE* 36/71, 1961, p. 98-105; Id., Dewachter, *La chapelle ptolémaïque de Kalabcha*, Le Caire CEDAE 1964, 1970; Daumas, *La Ouabet de Kalabcha*, Le Caire CEDAE 1970, p. 6, pl. XIX, XX.

Après examen, il est possible de conclure que c'est de la salle précédant le sanctuaire que fut prélevé le fragment. Le roi représenté est Auguste, les dieux auxquels s'adresse l'offrande sont Mandoulis et Thot et la scène est située au registre supérieur du mur Est, immédiatement au Nord de la porte ⁽¹⁾ (cf. Fig. 1). Ce sont donc le bord droit de la base du second cartouche et l'extrémité de la corne gauche de la coiffure composite qui, sur le bloc de Rodez, figurent devant la tête du roi. Le vase rond bien conservé sur ce fragment fait songer à l'offrande du vin; quant à l'objet tenu par l'autre main, il est détérioré sur le bloc et l'infime partie conservée à Kalabcha avec le reste de la main a fait penser à Gauthier également à l'offrande du vin, mais il a proposé d'y voir, avec réserve toutefois, un vase de forme un peu différente ⁽²⁾. En ce qui concerne la fin de la colonne aux signes de petit module orientés en sens contraire, et dont il a déjà été question, il s'agit tout simplement du bas de la légende figurant derrière le roi dans la scène voisine gravée dans la moitié gauche du linteau et dans laquelle il offre l'encens à Mandoulis et Ouadjet ⁽³⁾. Sur le bloc de Rodez, les chairs sont rouges, le collier est violet foncé et le vase est rouge et bleu, et l'on sait que la couleur précisément a frappé tous les anciens visiteurs de Kalabcha dont le temple, selon Maspero, est « le plus beau de la Nubie et l'une des œuvres les plus remarquables de l'art égyptien à l'époque romaine » ⁽⁴⁾ : une impression que beaucoup de ceux qui virent le temple dans son ancien site (Pl. II, B) partagèrent largement.

Le voyage de Tarayre en Nubie n'avait pas encore été signalé et, à ma connaissance, tout ce qui a été dit sur le personnage tient à un extrait du procès-verbal déjà cité : « M. Tarayre a parcouru les lieux les plus renommés de l'Égypte, il a vu les Pyramides, visité l'antique Memphis, les ruines de Thèbes aux cent portes, et partout, sur son passage, il a recueilli de précieux souvenirs » ⁽⁵⁾. Je traiterai ailleurs de la petite collection formée par Amans Tarayre et reviendrai alors sur le personnage; pour l'heure je me permets simplement d'ajouter qu'il ne doit pas être confondu avec le Tarayre participant de l'Expédition d'Égypte, que c'est à lui qu'il faut attribuer un article daté du 31 août 1844, signé Tarayre, publié à Rodez en 1855 et intitulé : *Importance de l'Égypte et de l'Isthme*

⁽¹⁾ Cf. Gauthier, *Le temple de Kalabchah* I, 1911, p. 107-108, pl. XXXIV, A et également, pl. XXI, A; PM VII, p. 17 (46).

⁽²⁾ Id., *ibid.*, p. 107. Cette forme allongée conviendrait plutôt au vase à lait et l'on sait que la même scène d'offrande peut réunir le vase à vin présenté d'une main et le vase à lait dans l'autre : ainsi Chassinat, *Edfou* XIV, pl. DCXLII. Le début du titre de la scène est détruit et ne

permet pas de trancher. La forme de la cassure sur le bloc de Rodez ferait plutôt songer à deux vases identiques.

⁽³⁾ Gauthier, *o.c.*, p. 72, pl. XXI, A; PM VII, p. 16 (40).

⁽⁴⁾ Cf. *Rapports relatifs à la consolidation des temples*, Le Caire 1909, p. 29.

⁽⁵⁾ L. M[asson], *o.c.*, p. 50.

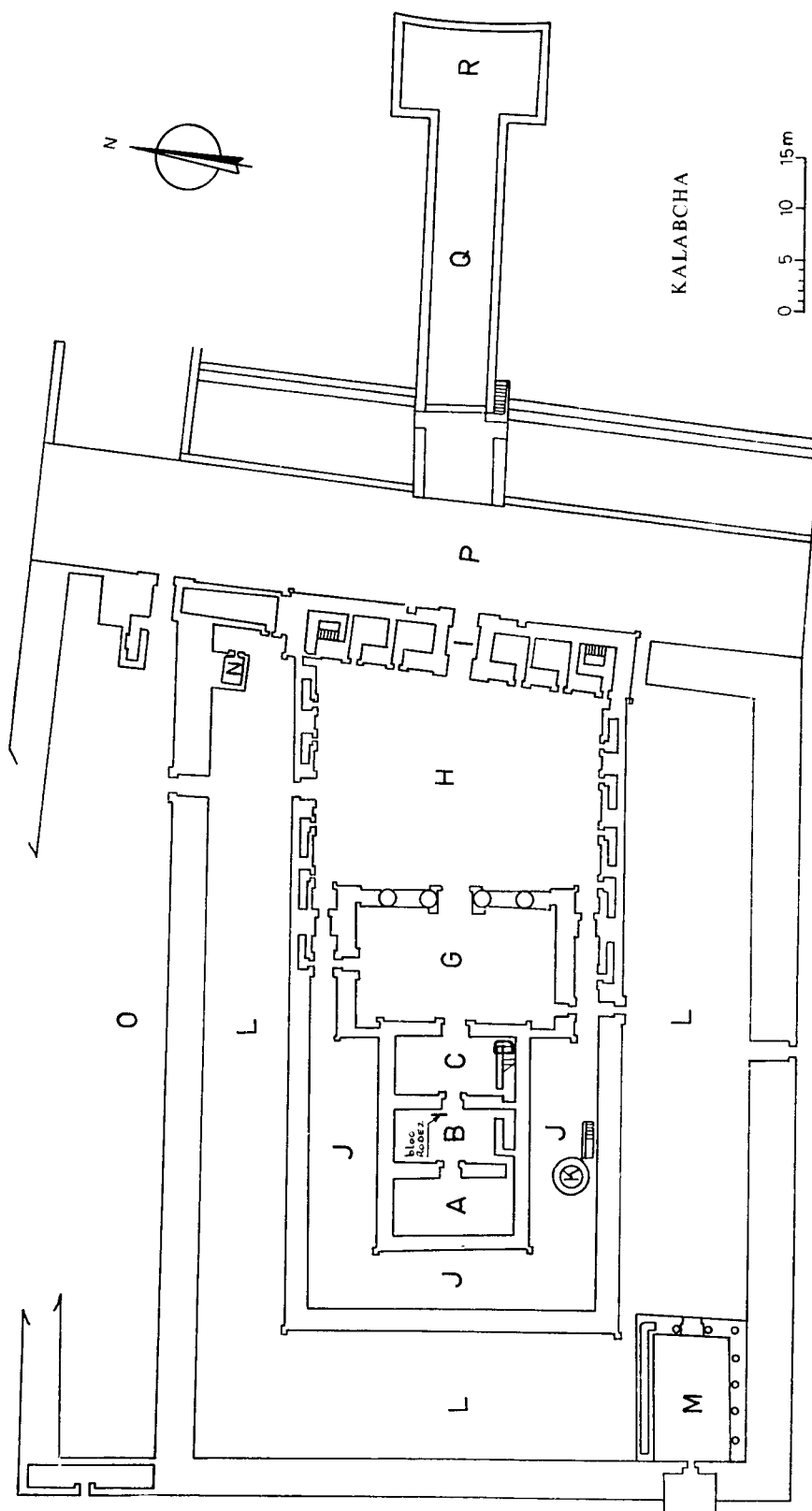


Fig. 1. — Croquis indiquant l'emplacement exact d'où fut tiré le fragment de Rodez (salle B du plan CEDAE).

de Suez ⁽¹⁾. Quant à la question de la date de son voyage en Égypte, et par voie de conséquence de sa prise à Kalabcha, elle nous est fournie par le graffiti suivant : *Tarayre 1841* que G. Goyon a relevé à l'intérieur de la Grande Pyramide ⁽²⁾; c'est donc très certainement au cours de l'hiver 1841-1842 que Tarayre visita la Basse Nubie.

Chabris, Les Dupins, Mars 1981.

⁽¹⁾ Article signalé in Charles-Roux, *L'Isthme et le Canal de Suez II*, 1901, p. 473, n° 107.

⁽²⁾ Cf. *Les inscriptions et graffiti des voyageurs sur la Grande Pyramide*, p. 132.



La plaque Marseille Inv. 236 (cl. Musée Borély).



A. — Bas-relief Rodez n° 289 — (cl. Louis Balsan) : Auguste présentant les vases à vin — scène de Kalabcha.



B. — Le temple de Kalabcha et les carrières. Vue prise du Nord (cl. CEDAE).